



NAGPI

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE



Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord

L'équipement de bureau écologique : Guide d'achat

Les responsables d'établissements se préoccupent de plus en plus de l'impact possible des imprimantes, des photocopieurs et des télécopieurs sur la santé humaine et sur l'environnement, et ce, tout au long du cycle de vie du matériel, de la production à l'élimination. Afin de prendre des mesures à l'égard de ces préoccupations, les acheteurs demandent que les fabricants intègrent des facteurs liés à l'environnement et à la santé humaine à leurs produits, à leurs services et à leurs pratiques. Ces facteurs englobent la qualité de l'air intérieur, les substances dangereuses, l'efficacité énergétique et les déchets. De nombreux fabricants de premier plan intègrent déjà des caractéristiques écologiques novatrices à leurs produits; en outre, un large éventail de produits offerts sur le marché tiennent compte de ces préoccupations. La présente fiche de renseignements vise à aider les établissements à adopter un programme d'achats d'imprimantes, de photocopieurs et de télécopieurs (équipement de bureau) adapté aux préoccupations sociales et environnementales.

QUELS SONT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU?

Substances dangereuses

Alors que les produits récents peuvent être conçus de manière à respecter les exigences européennes strictes en matière de réduction des substances toxiques, les imprimantes, les photocopieurs et les télécopieurs plus anciens sont susceptibles de contenir des substances dangereuses, y compris du cadmium, du plomb, du mercure et des ignifugeants bromés, par exemple du polybromobiphényle (PBB) et de l'éther diphényle polybromé (PBDE), qui peuvent entraîner des risques pour la santé humaine lorsque ces produits sont gérés d'une manière inappropriée à la fin de leur vie utile. L'achat d'imprimantes, de photocopieurs et de télécopieurs qui contiennent moins de substances dangereuses permet de réduire les risques de gestion inadéquate de ces produits au terme de leur durée utile.

Emballage et expédition

L'utilisation de matériaux d'emballage et d'expédition constitue l'une des sources de déchets dans le cadre du cycle de vie de produits électroniques. L'emballage excède souvent le matériel nécessaire pour protéger le contenu; en outre, certains matériaux d'emballage ne sont pas recyclables.

Un emballage écologique suppose l'utilisation de caisses, de palettes et de boîtes réutilisables et de carton recyclable en guise de matériau de calage. Le choix d'un appareil polyvalent permet également de réduire l'emballage et d'économiser une partie de l'énergie qui serait utilisée dans le cadre de l'exécution de produits multiples. Enfin, les fournisseurs devraient se charger de retirer leurs matériaux d'emballage, préférablement en vue de les réutiliser et, accessoirement, afin de les recycler¹.

Énergie et produits non durables

L'équipement de bureau demeure souvent en marche, et continue ainsi de consommer de l'énergie pendant une période prolongée, voire 24 heures sur 24. Une bonne partie de l'énergie utilisée par l'équipement électronique est gaspillée inutilement, car les appareils continuent de fonctionner lorsqu'ils ne sont pas utilisés. La production d'électricité dans le cadre de nos activités quotidiennes peut entraîner diverses répercussions néfastes, y compris l'émission de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de mercure — et leurs effets concomitants sur la santé humaine et sur l'environnement —, de même que la destruction de l'habitat et l'épuisement de précieuses ressources non renouvelables. Outre l'utilisation d'énergie, la consommation d'éléments matériels comme du papier et des cartouches de toner peut contribuer à l'impact nuisible de l'équipement de bureau sur l'environnement. Les efforts axés sur le contrôle et sur la réduction de l'utilisation du papier permettent de réduire les coûts des établissements en matière de papier, d'utiliser du papier plus écologique, de préserver les ressources, de réduire la pollution et de limiter d'autres impacts environnementaux associés à la consommation de papier.

Qualité de l'air intérieur

Les émissions provenant de l'équipement de bureau contribuent à la pollution intérieure, y compris les rejets de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ce qui entraîne une réduction de la fonction pulmonaire et cause de l'asthme, une irritation de la gorge, de la toux et d'autres formes d'insuffisance respiratoire. Les émissions de particules provenant de la poussière, des débris de papier et des résidus de poudre à imprimer et d'encre peuvent également nuire à l'appareil respiratoire. Les composés organiques volatils (COV) constituent une autre source de préoccupation². Les spécifications relatives à l'équipement de bureau visant à réduire les

émissions susceptibles d'être nocives peuvent améliorer considérablement la santé des occupants des immeubles.



Gestion en fin de vie utile

En règle générale, les produits électroniques grand public représentent une faible quantité de déchets urbains solides (moins de deux pour cent aux États-Unis); cependant, une bonne part de ces déchets, notamment l'équipement d'imagerie, continue d'être éliminée, ce qui est dommage car de nombreux composants électroniques peuvent être réutilisés, réusinés ou recyclés à la fin de leur vie utile. Les acheteurs peuvent faciliter la réutilisation, le recyclage et l'élimination appropriée des produits en choisissant des modèles qui se prêtent facilement au désassemblage. En outre, ils devraient privilégier des produits conçus pour la réparation, la remise à neuf ou la transformation, de même que des produits qui contiennent des pièces réutilisées et recyclées. Les acheteurs peuvent louer des appareils électroniques plutôt que de les acheter, et intégrer une disposition de reprise aux spécifications, selon laquelle le matériel de bureau peut être retourné au fabricant au terme de sa durée de vie utile. Les responsables des achats devraient prendre des dispositions axées sur la réutilisation de l'équipement qui n'est plus utile, ou repérer

une entreprise de recyclage responsable qui récupérera l'équipement. À certains endroits, les fabricants peuvent offrir des programmes de reprise dans le cadre desquels ils récupèrent l'équipement et assument la responsabilité de sa réutilisation ou de son recyclage.

Les fabricants disposent de programmes de gestion des biens qui leur permettent de transformer leur équipement et de réutiliser certains composants.

QUELLES MESURES LES ACHETEURS PEUVENT-ILS PRENDRE?

Établir des objectifs

Tout d'abord, déterminez votre consommation de base ou votre consommation actuelle. Établissez des systèmes de contrôle, lorsque ce type de système n'est pas déjà en place. Une fois que vous connaissez votre consommation de base, déterminez si vous pouvez répondre à vos besoins en matière d'impression et de photocopie à l'aide d'un nombre réduit d'appareils. L'achat de l'équipement minimal pour répondre à vos besoins constitue le moyen le plus facile de réduire vos coûts. Fixez-vous des objectifs en matière de réduction. Par exemple, prévoyez réduire votre utilisation de papier de 20 % dans un délai de deux ans, votre consommation d'énergie de 30 %, etc.

Choisir l'équipement ou le service approprié

L'utilisation d'imprimantes, de photocopieurs, de télécopieurs et d'appareils polyvalents conformes aux spécifications prescrites en matière d'efficacité énergétique constitue un moyen facile de réduire la consommation d'énergie. De même, les dispositifs économiseurs d'énergie, notamment l'installation du mode veille après une période d'inactivité, selon lequel l'équipement fonctionne à faible puissance lorsqu'il n'est pas utilisé à pleine capacité, contribuent à réduire la consommation d'énergie. En ce qui concerne les produits qui offrent ce type de dispositifs, stipulez que les fabricants doivent activer les fonctions de gestion de l'énergie avant d'expédier les appareils. Certains programmes, notamment ENERGY STAR (aux États-Unis et au Canada), permettent d'effectuer une sélection parmi des produits et des pratiques à faible consommation d'énergie.

Au Canada, le programme d'approvisionnement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui exige des systèmes de gestion environnementale de la part des fournisseurs de dispositifs d'imagerie, offre un exemple de pratiques d'achats écologiques.

Photocopieurs numériques

De nouvelles technologies, notamment les photocopieurs numériques, permettent d'économiser le papier. Les photocopieurs numériques offrent souvent des fonctions, par exemple une fonction d'impression multipages sur une feuille de papier unique, ainsi que des améliorations liées à la manutention du papier qui réduisent le bourrage de papier et les défauts sur le plan de l'alimentation. La fonction de « numériseur vers le courrier électronique » des photocopieurs constitue une solution de remplacement pratique aux copies papier inutiles, grâce à la numérisation de

documents et à leur transmission par courriel à partir du photocopieur.

Appareils polyvalents

Un appareil polyvalent—qui intègre les fonctions de photocopieur, d'imprimante, de télécopieur et de scanner—peut constituer la solution la plus économique et la plus écologique, en particulier dans les petits bureaux, où l'équipement est peu utilisé. L'adoption d'un appareil polyvalent entraîne une consommation d'énergie moindre que l'utilisation d'un photocopieur, d'une imprimante au laser et d'un télécopieur à fonction unique, et réduit considérablement les coûts d'entretien. De nombreux appareils polyvalents peuvent être mis à niveau; ainsi, les utilisateurs peuvent choisir initialement des fonctions de base, notamment la photocopie et l'impression, et ajouter ensuite d'autres fonctions, par exemple la télécopie et la numérisation³.

Contrats de location et contrats fondés sur le coût par copie

La location d'équipement de bureau peut offrir de nombreux avantages : les utilisateurs sont incités à réduire au minimum leurs besoins en matière d'impression et de photocopie lorsque les factures de service dépendent de l'utilisation réelle; l'équipement peut être mis à niveau ou remplacé par le fournisseur de services lorsqu'une technologie plus efficace est mise sur le marché et l'élimination devient la responsabilité de l'entrepreneur. Assurez-vous de stipuler des modalités d'élimination qui maximisent la réutilisation et le recyclage du matériel et qui sont exécutées d'une manière responsable sur les plans écologique et social, notamment celles décrites dans les Plug Into ECycling Guidelines de l'EPA des États-Unis également appelées *Guidelines for Materials Management, accessibles sur le site* <www.epa.gov/plugin>⁴.

Les contrats fondés sur le coût par copie permettent aux entreprises d'acheter des services de photocopie, plutôt que de l'équipement. Des entrepreneurs fournissent de l'équipement de bureau, des fournitures, des services d'entretien, de formation, etc. La NASA estime qu'elle réalisera une économie de 4,5 millions de dollars grâce à son contrat quinquennal fondé sur le coût par copie. Étant donné que l'entente regroupe l'ensemble des besoins de la NASA en matière d'impression et de photocopie dans un contrat unique, plutôt que dans plusieurs contrats, elle réduit également les frais administratifs et le temps lié au processus contractuel⁵.

Récupération, recyclage ou réusinage de cartouches de toner et d'imprimantes à jet d'encre

La transition aux cartouches de toner et d'imprimantes à jet d'encre recyclables, réusinées ou récupérables permet d'économiser les ressources et de réduire les coûts, grâce à la réutilisation d'éléments, plutôt que d'éliminer des produits jetables. Les cartouches de toner types de petites imprimantes et de petits télécopieurs, photocopieurs et appareils d'impression polyvalents contiennent 40 % de matières plastiques, 40 % de métaux et 20 %

de caoutchouc, de papier, de mousse et de poudre à toner; cependant, 97 % de ces matériaux peuvent être réutilisés ou recyclés⁶. La plupart des photocopieurs et des appareils d'impression polyvalents d'entreprises utilisent des cartouches simples qui ne contiennent pas de métal, ni de composants électroniques. La plupart des fabricants reprennent les cartouches usées; en outre, on peut intégrer facilement des dispositions de reprise aux modalités contractuelles.

Améliorer les pratiques

L'achat de matériel de bureau écologique constitue une démarche importante; toutefois, certains avantages environnementaux, notamment la réduction de la consommation d'énergie et de l'utilisation de papier, dépendent du comportement des utilisateurs.

Voici quelques lignes directrices qui visent à maximiser les avantages écologiques de l'équipement de bureau:

- **Améliorer la sensibilisation et la formation des utilisateurs** en ce qui concerne l'utilisation des caractéristiques écologiques.
- **Activer les fonctions de gestion de l'énergie** qui respectent les normes d'efficacité énergétique, lorsqu'elles sont disponibles.
- **Établir l'impression recto verso à titre de mode par défaut** de tous les programmes informatiques. Les dispositifs d'impression recto verso permettent d'effectuer des photocopies recto verso et de réduire l'utilisation de papier de 40 %⁷.
- **Adopter une politique d'«impression recto verso»**, afin de renforcer cette pratique.
- **Réutiliser le papier imprimé d'un seul côté.** Prévoir des plateaux destinés à recueillir le papier imprimé d'un seul côté, en vue de le réutiliser dans les photocopieurs, les imprimantes et les télécopieurs, et en guise de bloc-notes.
- **Favoriser l'impression multipages sur une feuille de papier unique**, afin de réduire l'utilisation de papier et de limiter l'usure du matériel.
- **Utiliser la fonction de réduction des dimensions.** On peut souvent photocopier deux pages du même côté d'une feuille.
- **Transmettre l'information par voie électronique**, dans la mesure du possible.
- **Fermer l'équipement de bureau** le soir et pendant la fin de semaine, afin d'économiser l'énergie et de prolonger la durée de vie du matériel électronique.
- **Utiliser la fonction de numériseur vers le courrier électronique**, afin d'éviter les copies inutiles.

Mesurer les progrès réalisés

Planifier des évaluations afin de mesurer la réussite de votre programme. Vérifiez si les repères préétablis ont été atteints. Récompensez les intervenants responsables de la réalisation des objectifs, ou reconnaissez leur contribution. Au besoin, déterminez et éliminez les obstacles qui peuvent nuire à l'efficacité du programme.

L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU ÉCOLOGIQUE EST-IL COMPARABLE AUX AUTRES APPAREILS DES POINTS DE VUE DU COÛT, DU RENDEMENT ET DE LA DISPONIBILITÉ?

Coût

En général, l'équipement de bureau écologique ne coûte pas plus cher que les modèles d'appareils conventionnels. De fait, ce type d'équipement permet de réaliser des économies à long terme. En fait, dans sa soumission de 2005, l'État de la Californie a réduit ses coûts en matière de nouveaux photocopieurs, tout en y intégrant de nombreux critères environnementaux⁹.

La fonction d'impression recto verso constitue une option standard de nombreuses imprimantes et photocopieurs; en outre, elle permet de réduire les besoins en papier de 40 %. Une vaste gamme de produits de bureau offerts par divers fabricants sont conformes aux spécifications ENERGY STAR de l'EPA⁹. Le matériel homologué ENERGY STAR respecte des exigences strictes en matière d'efficacité énergétique, selon le type de produit et son utilisation type. Toutefois, l'homologation ENERGY STAR n'accroît pas le coût de l'équipement de bureau. De plus, l'équipement homologué ENERGY STAR offre un rendement supérieur d'au moins 30 % par rapport aux produits semblables non homologués, ce qui réduit les coûts énergétiques et peut prolonger la durée de vie utile du matériel¹⁰. Les cartouches de toner réusinées représentent, pour les acheteurs, des économies pouvant atteindre 60 % par copie, comparativement aux cartouches neuves. Par exemple, le comté King, dans l'État de Washington, a réduit ses coûts de 450 000\$ en 2004 seulement, puisque l'achat de plus de 7500 cartouches réusinées représentait environ la moitié du coût de cartouches neuves¹¹. Cependant, tout comme les cartouches de l'équipement d'origine des fabricants, les cartouches de toner réusinées varient des points de vue de leur qualité et de leur durabilité, et donc représentent un coût de cycle de vie variable. Une fiabilité et une qualité réduites peuvent entraîner un rendement plus faible, un accroissement des coûts de main-d'œuvre, une perte de productivité, ainsi que la dégradation d'imprimantes; il y a donc lieu de rechercher des cartouches de toner réusinées de qualité.

Rendement

L'équipement de bureau écologique offre un rendement tout aussi efficace que les autres modèles d'appareils, bien que quelques différences soient à noter. Étant donné que l'impression recto verso constitue un procédé plus complexe, elle peut prolonger le délai de traitement et accroître le risque de bourrage de papier. Afin de réduire ce type de problème, recherchez des appareils qui offrent une vitesse

de rendement efficace et veillez à ce qu'ils soient réglés correctement.

Les cartouches de toner réusinées sont tout aussi efficaces et durables que les cartouches neuves. Cependant, tout comme celles-ci, leur qualité varie d'un fournisseur à l'autre, ainsi que nous le mentionnions ci-dessus. Certaines entreprises de réusinage de cartouches de toner garantissent que leurs produits n'endommageront pas les appareils, et assument les frais de réparation en cas de cartouches défectueuses. Les acheteurs doivent se méfier des entreprises qui limitent les garanties visant leurs produits lorsque l'équipement d'origine du fabricant n'est pas utilisé. Afin d'éviter ce type de situation, prévoyez des dispositions qui interdisent expressément ce type d'exceptions. Par exemple, l'Office des normes générales du Canada applique des normes de rendement aux cartouches de toner, afin de veiller à ce que les produits réusinés offrent le rendement escompté.

Disponibilité

Des acheteurs—notamment, l'État de la Californie, le comté King, dans l'État de Washington, et le Commonwealth du Massachusetts—ont acheté de l'équipement de bureau qui tient compte d'une partie ou de l'ensemble des préoccupations environnementales mentionnées ci-dessus. Nombre de caractéristiques écologiques sont non seulement largement accessibles, mais aussi facilement reconnaissables. L'impression recto verso, par exemple, constitue une fonction standard des imprimantes et des photocopieuses ultra-rapides; en outre, de nombreux magasins locaux de fournitures de bureau tiennent en stock des cartouches de toner réusinées. On dénombre plus de 3 000 modèles d'appareils de bureau homologués ENERGY STAR provenant de fabricants comme Canon, Dell, Epson, HP, Ricoh, Sharp, Sony, Lexmark et Xerox.

COMMENT LES ACHETEURS PEUVENT-ILS RECONNAÎTRE LE MATÉRIEL DE BUREAU ÉCOLOGIQUE?

Les spécifications doivent aborder les facteurs suivants touchant le rendement et les négociants:

Consommation d'énergie

- Respecter les normes d'efficacité énergétique.
- Activer toutes les fonctions de gestion de l'énergie avant l'expédition du matériel.
- Fournir tous les renseignements et tout le soutien technique nécessaires, afin de veiller à ce que les utilisateurs puissent installer et maintenir facilement les fonctions de gestion de l'énergie.

Qualité de l'air intérieur

Respecter le seuil d'émissions admissible en vigueur du Greenguard Environmental Institute en ce qui concerne l'équipement de bureau ou l'équivalent (le seuil admissible vise actuellement les COV, le formaldéhyde, le styrène, le benzène, l'ozone et la poussière).

Substances dangereuses

- Rechercher des produits qui contiennent des substances dangereuses réduites, voire qui en sont exempts (p. ex. le cadmium, les matières plastiques chlorées, les matériaux ignifuges halogénés, le chrome hexavalent, le plomb et le mercure).
- Utiliser un photorécepteur biologique (ou du moins un photorécepteur qui ne contient pas d'arsenic, de cadmium, ni de sélénium).
- Utiliser des tambours de photo-conducteurs qui ne contiennent pas de sélénium, de plomb, de mercure, ni de cadmium.
- Utiliser des milieux d'absorption d'ozone ou des catalyseurs non toxiques et qui ne contiennent pas de métaux lourds.

Utilisation de papier

- Intégrer une fonction d'impression recto verso au matériel, activer cette fonction avant l'expédition et établir l'impression recto verso à titre de mode par défaut.
- Veiller à ce que les produits soient compatibles avec l'utilisation de papier à contenu recyclé post consommation d'au moins 30 %.
- Préciser par écrit que l'utilisation de papier recyclé n'annule pas les garanties ni les contrats d'entretien des fabricants.

Gestion en fin de vie utile

- Concevoir les produits de manière à faciliter le désassemblage et la réutilisation ou le recyclage.
- Offrir des services de reprise et de gestion en fin de durée de vie qui assurent le plus possible la réutilisation (préférable) et le recyclage des produits d'une manière qui limite le plus possible les atteintes à l'environnement et à la santé humaine.
- Utiliser des matériaux d'emballage et d'expédition qui contiennent du matériel réutilisé et recyclé, qui peuvent être réutilisés et recyclés dans la région géographique où les produits sont vendus et, dans la mesure du possible, qui sont récupérés par le négociant en vue de leur réutilisation et de leur recyclage. En outre, il faut limiter le plus possible l'utilisation de matériaux d'emballage et d'expédition.

Recyclage des cartouches de toner et d'imprimantes à jet d'encre

- Permettre le retour des cartouches de toner et d'imprimantes à jet d'encre usées au négociant à des fins de réusinage ou de recyclage.
- Exiger par écrit que les négociants offrent des services de recyclage écologique des cartouches usées.
- Stipuler par écrit que l'utilisation de cartouches de toner et d'imprimantes à jet d'encre réusinées n'annule pas les garanties ni les contrats de service des fabricants.

OÙ PEUT-ON OBTENIR PLUS D'INFORMATION?

Pour en savoir davantage sur l'équipement de bureau écologique, visitez les sites suivants :

- ➔ Remanufactured Toner Cartridges Fact Sheet du comté d'Alameda <www.stopwaste.org/docs/toner.pdf> — Fournit des renseignements sur la transformation des cartouches de toner, notamment des études de cas, l'évaluation des entreprises de réusinage et la maximisation du rendement des produits.
 - ➔ Office Paper Reduction Quick Tips de la California Integrated Waste Management Board <www.ciwmb.ca.gov/BizWaste/OfficePaper/QuickTip.htm> — Offre des conseils visant à réduire l'utilisation de papier et les coûts.
 - ➔ Programme ENERGY STAR du Canada <www.energystar.gc.ca>
 - ➔ Programme ENERGY STAR de l'EPA <www.energystar.gov> — Évalue l'efficacité énergétique des imprimantes, des photocopieurs, des télécopieurs et des appareils polyvalents et fournit des outils aux acheteurs, notamment des calculatrices d'économies et un mécanisme permettant de repérer les distributeurs de produits homologués ENERGY STAR.
 - ➔ Plug Into ECycling Guidelines de l'EPA, également appelées Guidelines for Materials Management <www.epa.gov/plugin>
- Pour obtenir des exemples de spécifications touchant les imprimantes, les photocopieurs et les télécopieurs qui intègrent des critères environnementaux, consultez les ressources suivantes:
- ➔ Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales du gouvernement du Canada — <www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/greening/>

Commonwealth du Massachusetts OFF16 – Photocopieurs, imprimantes, appareils polyvalents-télécopieurs, fournitures et services — <www.comm-pass.com>

- ➔ État de la Californie Contrat no 1S-05-36-20 – Photocopieuses et services connexes — <www.pd.dgs.ca.gov/StratSourcing/SpecsDigitalCopiers.htm>
- ➔ Comté King, État de Washington Réusinage de cartouches de toner — <www.metrokc.gov/procure/green/tonecart.htm>

Normes

Voici les normes et les certifications environnementales accessibles en matière d'équipement de bureau :

- ➔ Blue Angel (Allemagne) <www.blauer-engel.de> — Certification des photocopieurs, des imprimantes, des appareils polyvalents et des cartouches de toner transformées
- ➔ Programme choix environnemental (Canada) <www.environmentalchoice.com> — Le programme d'écoétiquetage d'Environnement Canada prévoit la certification des imprimantes, des photocopieurs, des télécopieurs et des cartouches de toner réusinées.
- ➔ Nordic Swan (Danemark, Norvège, Islande, Suède et Finlande) <www.svanen.nu/eng> — Certification des photocopieurs, des imprimantes, des télécopieurs, des appareils polyvalents et des cartouches de toner réusinées.
- ➔ TCO Development (Suède) <www.tcodevelopment.com/> — Prévoit la certification des imprimantes.
- ➔ Greenguard Environmental Institute <www.greenguard.org> — Le programme de certification Greenguard évalue les émissions atmosphériques provenant du matériel de bureau.

¹ Environmental Protection Agency des États-Unis, Environmentally Preferable Purchasing Program. *Electronics*. Consulté le 15 juin 2007. Consultable en ligne à l'adresse <www.epa.gov/epp/pubs/electronics/electronics2.htm>.

² État de la Californie (CA 2006). « Office Machines – Copiers. » *Environmentally Preferable Purchasing Best Practices Manual*. Dernière mise à jour en date du 12 juillet 2006. Consultable en ligne à l'adresse suivante <www.green.ca.gov/EPP/OfficeMach/copiers.htm>.

³ CA 2006. EPA des États-Unis, Environmentally Preferable Purchasing Program. *Greening Your Purchase of Copiers*. Consulté le 9 août 2006. Consultable en ligne à l'adresse <www.epa.gov/epp/pubs/copiers/copiers.htm>.

⁴ Minnesota Solid Waste Management Coordinating Board (MSWMCB 2002a). « Office Machines – Laser Printers. » *The Environmentally Preferable Purchasing Guide*. Dernière mise à jour en date du 15 novembre 2002. Consultable en ligne à l'adresse <greenguardian.com/EPPG/6_3.asp>; EPA des États-Unis 2006.

⁵ EPA des États-Unis 2006.

⁶ Alameda County Waste Management Authority, Alameda County Source Reduction and Recycling Board. *Remanufactured Toner Cartridges in Alameda County*. Mai 2004. Consultable en ligne à l'adresse <www.stopwaste.org/docs/toner.pdf>.

⁷ Minnesota Solid Waste Management Coordinating Board (MSWMCB 2002b). « Office Machines – Copiers. » *The Environmentally Preferable Purchasing Guide*. Dernière mise à jour en date du 15 novembre 2002. Consultable en ligne à l'adresse <http://greenguardian.com/EPPG/6_1.asp>; MSWMCB 2002a.

⁸ CA 2006.

⁹ Le Canada et les États-Unis sont dotés de programmes ENERGY STAR équivalents. ENERGY STAR est un symbole international de haute efficacité énergétique.

¹⁰ EPA des États-Unis 2006.

¹¹ Comté King, État de Washington, Environmental Purchasing Program. *Remanufactured Toner Cartridges*. Novembre 2004. Consultable en ligne à l'adresse <www.metrokc.gov/procure/green/tonecart.htm>.



100%



Qu'est-ce que le Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord?

La Commission de coopération environnementale (CCE) a lancé le Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (NAGPI selon l'acronyme anglais) afin d'harmoniser les normes et pratiques nord-américaines visant les produits écologiques. Le Projet est exécuté en collaboration avec des organisations des secteurs public et privé et des organismes sans but lucratif et vise à harmoniser les normes et caractéristiques écologiques utilisées partout en Amérique du Nord. Le Projet est un « réseau de réseaux », ce qui permet d'obtenir rapidement de l'information, de faciliter la conclusion d'ententes et de faire connaître les choix consensuels à de grands groupes d'acheteurs écologiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Projet, prière de consulter le site <www.cec.org/nagpi>.

La CCE est une organisation internationale créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). La CCE a pour mandat de se pencher sur les problèmes environnementaux à l'échelle du continent nord-américain, de contribuer à la prévention des différends commerciaux et environnementaux et de promouvoir l'application efficace des lois de l'environnement. L'ANACDE complète les dispositions environnementales de l'Accord de libre-échange nord-américain. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de consulter le site <www.cec.org>.